



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

**ORDIFUTÉ**  
INFORMATIQUE SARL  
Maintenance · Dépannage · Conseil  
Depuis 1999  
Christian Studer [www.ordifute.ch](http://www.ordifute.ch)  
info@ordifute.ch 032 846 13 40

### Classement des compagnies ferroviaires européennes Les CFF dégringolent en raison de leurs tarifs

DIABLE!  
TU T'ES FAIT  
HAPPER PAR  
UN TRAIN?!

NON...  
J'AI JUSTE  
ACHETÉ UN  
BILLET.

Nuedin

**BULCOM**  
Tirage: 10'800 ex.

**DISTRIBUTION EN  
TOUS MÉNAGES**

Votre conseillère  
**SANDRA ROCHA**  
vous accompagne dans  
votre stratégie de  
communication

032 756 97 93  
[annonces@bulcom.ch](mailto:annonces@bulcom.ch)

CET EMPLACEMENT  
EST POUR VOUS!!

pharmacieplus  
du bourg  
marin-épagnier

pharmacieplus  
des 3 chevrons  
cressier  
un plus pour chacun

### Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)

**Marti** arc jura



## AVIS OFFICIELS des communes

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 20.12.24 au 20.01.25

Publication FAO n° 51

**Dossier SATAC n° 119593**

Parcelle(s) et coordonnées: 4967 - Cressier; 1211101/2569418

Situation: Cressier; Route de Neuchâtel 28

Description de l'ouvrage: Pose d'un escalier métallique en remplacement d'une échelle pour accéder au galetas.

Requérant(s): Fabrice REDARD FAREGA, 2035 Corcelles

Auteur(s) des plans: Requérant

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de protections des sites bâtis; bâtiment de 3<sup>ème</sup> catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### CRESSIER



#### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 14 DÉCEMBRE 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à l'approbation du budget 2025 (non soumis à référendum)
2. Arrêté relatif à la modification de la convention d'organisation du guichet social régional de l'Entre-deux-Lacs (GSR-EDL)

Échéance du délai référendaire: Mercredi 29 janvier 2025

Cressier, le 14 décembre 2024

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.01.25 au 10.02.25

Publication FAO n° 2

**Dossier SATAC n° 119531**

Parcelle(s) et coordonnées: 4980 - Cressier; 1211285/2569569

Situation: Route de Neuchâtel 2

Description de l'ouvrage: Séparation d'un appartement en deux

Requérant(s): Bard & Demarta SI, 2088 cressier

Auteur(s) des plans: Laurent Demarta Architectes Associés - Le carré Vert, Neuchâtel, 2088 Cressier

Demande de permis de construire: Sanction préalable

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Art.12.02.06 RAC (structure); Distance à l'axe de la route; Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités: Périmètre de plan site, bâtiment de 1<sup>ère</sup> catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Annalisa Galasso, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Responsable d'édition:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Abonnement:** 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

[www.bulcom.ch](http://www.bulcom.ch) - [www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

### CRESSIER



#### AVIS DE TRAVAUX RUE MOLONDIN CRESSIER.

##### TRAVAUX CAD:

La rue Molondin sera fermée à la circulation dès le 13 janvier 2025 comme ci-dessous:

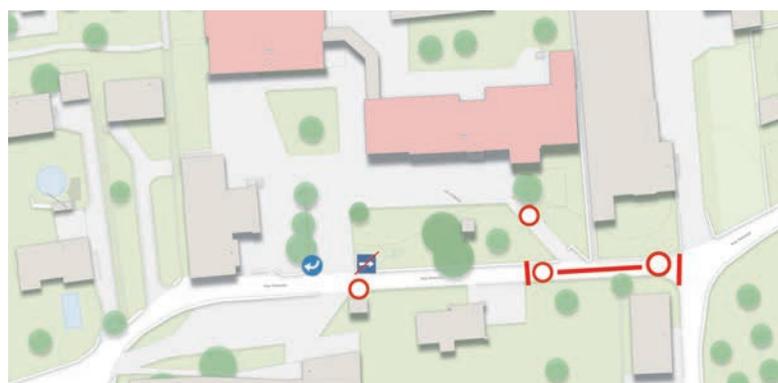
Des places de parc pour les habitants de la rue concernée seront disponibles sur le terrain de basket du collège. Merci de respecter le marquage en place.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée sur la rue Molondin.

Le bureau DCtec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA



## ÉTUDES BIBLIQUES

29 JANVIER, 5 ET 12 FÉVRIER 2025

20H À 21H30 AU CENTRE PAROISSIAL DE CRESSIER

## APOCALYPSE, MYTHE OU RÉALITÉ ?

« FONDÉ SUR LE PASSÉ, LE LIVRE DE L'APOCALYPSE NOUS PARLE D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

Soirées animées par le pasteur Pierre Amey  
qui commente régulièrement depuis plus de 50 ans ce livre fascinant.

BIENVENUE À CHACUN !



éren  
ÉTUDES BIBLIQUES  
CENTRE PAROISSIAL

## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX

#### 90<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

Le 16 décembre dernier, les Autorités communales, représentées par Madame Isabelle Weber, présidente du Conseil communal et Monsieur Jean-Maurice Cantin, membre du Conseil communal, accompagnés de Madame Christa Weber employée de l'administration, ont apporté leurs sincères félicitations à

**Madame Evelyne Graf** à l'occasion de son **90<sup>ème</sup> anniversaire célébré le 27 décembre 2024.**



### CORNAUX

#### AVIS DE FERMETURE CHANTIER-CAD ENTRE-DEUX-LACS-CHEMIN DES MARTINETTES



Nous vous informons que depuis le 20 janvier et pour une durée de 3 semaines, la circulation à travers le chemin des Martinettes et le chemin des Nagrets sera bloquée au trafic motorisé pour les travaux de mise en place du réseau CAD.

Le trafic motorisé sera perturbé sur les tronçons concernés pendant la durée des travaux, et des déviations seront organisées de la manière suivante :

- Le trafic de la rue du Vignoble sera dévié vers la rue des Fontaines
- Le trafic du chemin des Martinettes sera dévié vers la rue des Fontaines.

Nous tenons à préciser que l'avancement des travaux est fortement dépendant des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner des modifications du planning. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre compréhension.

Pour tout renseignement complémentaire

Direction de travaux : Vincent Becker Ingénieurs SA

Fontaines 10, 2087 Cornaux, 032 724 34 13, info@vbisa.ch

### CORNAUX-CRESSIER-ENGES-HAUTERIVE-LA TENE LE LANDERON-LIGNIERES ET SAINT-BLAISE



#### Votation fédérale du 9 février 2025

#### CORNAUX

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 45 10

#### CRESSIER

**Local de vote** Administration communale  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 51 60

#### ENGES

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 47 90

#### HAUTERIVE

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 756 97 36

#### LA TENE

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 65 00

#### LE LANDERON

**Local de vote** Aula du Centre administratif  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 48 60

#### LIGNIERES

**Local de vote** Maison de Commune  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 50 30

#### SAINT-BLAISE

**Local de vote** Administration communale  
**Ouverture du scrutin** 10h00 à 12h00  
**N° téléphone** 032 886 49 50

#### Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 9 février 2025 à 11 h 00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX

# 11 janvier 2025

## Dès 18h30



# FONDUE A MONTMIRAIL

Sur inscription uniquement / Places limitées

<http://www.emulation-thielle-wavre.ch>

 société d'émulation  
thielle-wavre





## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### VENTE VIGNETTE DE STATIONNEMENT 2025

Nous rappelons à la population que suite à l'entrée en vigueur de l'arrêté concernant la circulation routière du 02 octobre 2020, les mesures concernant le stationnement sur le territoire communal sont applicables depuis le 01 janvier 2021. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.landeron.ch](http://www.landeron.ch)

#### Vignettes de stationnement

Les vignettes de stationnement 2025 sont disponibles au guichet de l'administration communale dès maintenant. Ces dernières correspondent à des zones (1: «Village» et 2: «Touristique»).

La vignette zone 2 existe également en version «estivale», valable uniquement du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, pour le prix unique de CHF 150.00.

Pour les obtenir, il faut vous rendre au guichet, muni(e) de votre permis de circulation (carte grise du véhicule). A l'exception des parkings soumis au paiement à l'horodateur ainsi que des places 15 minutes de la rue du Centre et des zones bleues, nous vous rappelons qu'il est toujours possible, en général, de stationner pour une durée maximale de 4 heures au moyen de votre disque de stationnement. La nuit, de 18h00 à 08h00, le stationnement sur ces places est libre. Afin de vous éviter de mauvaises surprises, nous vous rappelons également qu'il est interdit de tourner son disque sans avoir réengagé votre véhicule dans la circulation et sans avoir changé de secteur. Pour le reste, merci de vous conformer à la signalisation qui est mise en place.

Conseil communal

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

Procédure fédérale d'approbation des plans

PF 1085

S-2492262.1

Station transformatrice Landeron Église  
- Nouvelle construction sur la parcelle n° 6970  
- Suppression de S-073360 Landeron Église  
Coordonnées: 2571653/ 1211495

L-0226744.3

Ligne souterraine 17 kV entre les stations Landeron Faubourg et Landeron Église  
- Reprise et prolongement du câble existant (L-226744) pour alimenter la nouvelle station Landeron Église

L-0144176.2

Ligne souterraine 17 kV entre les stations Landeron Église et STEP Landeron  
- Reprise et prolongement du câble existant (L-144176) pour alimenter la nouvelle station Landeron Église

L-0144177.2

Ligne souterraine 17 kV entre les stations Landeron Ville et Landeron Église  
- Reprise et prolongement du câble existant (L-144177) pour alimenter la nouvelle station Landeron Église

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées ont été soumises à l'Inspection fédérale de installations à courant fort ESTI par et au nom de Groupe E SA, Route de Morat 135, 1763 Granges-Paccot.

Les dossiers relatifs au projet, seront mis à l'enquête, du 27 décembre 2024 jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2025 dans la commune du Landeron.

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante: <https://esticonsultation.ch/pub/4768/8e6969c8>, et ce pendant le délai de mise à l'enquête.



Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx). Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque a qualité de partie en vertu de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) peut faire opposition

auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Projets, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. [[Cette opposition pourra se faire soit par écrit, soit par voie électronique. Dans ce dernier cas, l'opposition doit satisfaire aux prescriptions pour les communications électroniques et notamment être munie d'une signature électronique qualifiée (cf. art. 5 à 7 de l'ordonnance sur la communication électronique dans le cadre de procédures administratives [RS 172.021.2])].

Toute personne qui n'a pas fait opposition dans les délais est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel:

- les oppositions à l'expropriation;
- les demandes fondées sur les art. 7 à 10 LEx;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx);
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx);
- les demandes d'indemnité d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort  
Projets - Route de la Pâla 100 - 1630 Bulle

### LATÉNA



# 23 01 25

AUDITOIRE DE VIGNER  
SAINT-BLAISE

## 19H

ACCUEIL,  
VERRE DE BIENVENUE

DISCOURS DES AUTORITÉS

- **Charles Constantin** Conseil général
- **Daniel Rotsch** Conseil communal
- **Constanze Bonardo** Comité "Laténa oui"

Nouvelle commune, nouvelle histoire.  
Célébrons ensemble et emportez votre  
verre en souvenir.

# LATÉNA'PÉRO

ENSEMBLE, FÊTONS NOTRE NOUVELLE COMMUNE

## AVIS OFFICIELS des communes

### LATÉNA

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.01.25 au 10.02.25  
Publication FAO n° 2  
**Dossier SATAC n° 119177**  
Parcelle(s) et coordonnées: DP81 - Hauterive; 1206338/2564452  
Situation: Espace Silex; Espace Paul-Vouga 7  
Description de l'ouvrage: Valorisation de l'ancienne pisciculture désaffectée en extension du parc archéologique du Laténium  
Requérant(s): Service des bâtiments, 2002 Neuchâtel 2  
Auteur(s) des plans: Service des bâtiments, Tivoli 5, 2002 Neuchâtel 2  
Demande de permis de construire: Sanction minimale importance  
Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 25.05.1994  
Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'espace réservé aux eaux  
Particularités:  
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.01.25 au 10.02.25  
Publication FAO n° 2  
**Dossier SATAC n° 119724**  
Parcelle(s) et coordonnées: 1478 - Hauterive; 1206912/2564079  
Situation: Champs de l'Abbaye; Chemin des Jardillets 30 - 32 - 34  
Description de l'ouvrage: Isolation en façades de 3 bâtiments et création de balcons  
Requérant(s): Mantuano Laetitia, 2037 Montezillon  
Auteur(s) des plans: Claude Fornachon Architecte REG-GAN, Quai Philipe-Godet 2, 2000 Neuchâtel  
Demande de permis de construire: Sanction définitive  
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994  
Autorisation(s) spéciale(s): Alignement  
Particularités: Art. 12a LCAT (Construction au bénéfice de la situation acquise)  
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.01.25 au 10.02.25  
Publication FAO n° 2  
**Dossier SATAC n° 119582**  
Parcelle(s) et coordonnées: 1253 - Enges; 1211834/2567556  
Situation: Route Principale 21  
Description de l'ouvrage: Construction de logements collectifs  
Requérant(s): Lony Sàrl, 2056 Dombresson et Kaarb immo Sàrl, 2108 Couvet  
Auteur(s) des plans: Rmored SA, Bayerel 8, 2063 Engollon  
Demande de permis de construire: Sanction préalable  
Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 23.04.2014  
Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route; Abattage d'arbres  
Particularités: Projet soumis à la LHand  
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 10.01.25 au 10.02.25  
Publication FAO n° 2  
**Dossier SATAC n° 119670**  
Parcelle(s) et coordonnées: 4030 - Marin - Epagnier; 1206908/2567466  
Situation: Les Bourguignonnes; Rue des Perveuls 2  
Description de l'ouvrage: Rénovation des toitures  
Requérant(s): Michel Burren Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, 2047 Marin-Epagnier  
Auteur(s) des plans: Julien Dubois Architectes SA, Rue Jacob-Brandt 18, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Demande de permis de construire: Sanction minimale importance  
Affectation de la zone: Plan spécial Migros Marin-Centre / Entrée en vigueur le 14.03.2007 / Modifié le 27 avril 2022  
Autorisation(s) spéciale(s):  
Particularités:  
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.  
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LATÉNA

#### ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT L'ORTHOPHONIE ERRATUM DE LA PUBLICATION DU 20 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil communal de la commune de Laténa,  
Vu l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'orthophonie, du 2 février 2005,  
Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,

#### arrête:

Participation  
communale

#### Article premier

<sup>1</sup> La commune de Laténa participe au financement des prestations orthophoniques fournies par des orthophonistes reconnus par l'Etat pour des enfants domiciliés sur le territoire de Laténa.

<sup>2</sup> La participation concerne uniquement les prestations qui ne sont pas prises en charge financièrement par le Canton ou par toute autre institution.

<sup>3</sup> Au terme du bilan orthophonique, l'orthophoniste adresse une demande de participation financière aux prestations orthophoniques à la commune.

Montant

#### Art. 2

<sup>1</sup> Pour les enfants de 0 à 12 ans: la commune prend en charge l'intégralité des bilans (au maximum 16 quarts d'heure), puis participe à hauteur de 60% des frais de traitement, le solde de 40% étant pris en charge par les parents.

<sup>2</sup> Pour les jeunes de 13 à 20 ans: la participation communale couvre le 60% des frais de bilan et traitement, le solde de 40% étant pris en charge par les parents.

Facturation

#### Art. 3

Une facture est adressée par l'orthophoniste à la commune. Cette facture mentionnera la nature des séances (bilan, traitement, etc.). Une autre facture est adressée aux parents avec leur participation aux prestations orthophoniques.

Abrogation

#### Art. 4

<sup>1</sup> Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

<sup>2</sup> Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Entrée en vigueur

Exécution

#### Art. 5

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le président,  
D. Rotsch

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le secrétaire,  
R. Mauri



**Peinture - Papiers peints**  
**Rénovation de façades**

Devis sans engagement

Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise  
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72



## AVIS OFFICIELS des communes

### LIGNIÈRES



#### MISE EN VENTE D'UNE PARCELLE DE 60 M<sup>2</sup> À LA RUE DES HAUTES-BORNES À LIGNIÈRES

La Commune de Lignières met en vente une parcelle de 60 du domaine public communal (DP117) sise à la rue des Hautes-Bornes (ancienne terrasse du restaurant de La Poste).

Les personnes intéressées à acquérir cette parcelle sont priées d'adresser leur offre à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1, 2523 Lignières, en mentionnant le prix d'achat offert et le but de cette acquisition, **jusqu'au 15 janvier 2025 au plus tard.**

Des renseignements complémentaires concernant cette vente peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal M. Stéphane Bianchini (+41 32 886 50 30).

LE CONSEIL COMMUNAL

### LIGNIÈRES



#### SALAGE ET DÉNEIGEMENT DES ROUTES

Nous tenons à rappeler que les procédures en vigueur au niveau du déneigement et du salage des routes à Lignières sont les suivantes :

##### Déneigement

Les équipes de déneigement opèrent dès que l'alarme est déclenchée par le service communal de la voirie, dans l'ordre de priorité suivant :

1. Les routes principales empruntées par les transports publics.
2. Les autres routes de desserte communales.
3. Les cheminements piétonniers.

Il est toutefois impossible d'intervenir partout en même temps, mais nous nous efforçons de répondre au plus vite aux besoins des usagers.

##### Salage

Depuis plusieurs années, la Commune de Lignières a, dans un souci de protection de l'environnement, opéré le choix d'effectuer un salage réduit. Aussi, le salage est limité aux axes routiers principaux, à savoir :

- Rue du Montilier.
- Rue des Hautes-Bornes.
- Rue des Eussinges.
- Rue du Franc-Alleu.
- Rue de Fin de Forel.
- Route des Prés.
- Route de La Combe du Sapin.

ainsi qu'aux cheminements piétonniers très fréquentés permettant notamment d'atteindre les arrêts de bus et le collège de La Gouvernière.

##### Dispositions à respecter

- Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique après le passage du chasse-neige.
- Il est interdit de déplacer, enlever ou endommager les jalons à neige.
- Il est interdit d'entreposer de la neige dans les fontaines.

##### Autres conseils utiles

- Ecouter les prévisions météorologiques et agir en conséquence.
- Adopter une conduite prudente et équiper les véhicules de pneus neige.
- Lors de déplacements à pied, se munir de bonnes chaussures antidérapantes et au besoin ajouter des crampons escamotables sous celles-ci.

LE CONSEIL COMMUNAL

### LIGNIÈRES



#### ARRÊTÉS DU CONSEIL GENERAL SOUMIS A REFERENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2<sup>ème</sup> alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 19 décembre 2024.

Intitulé des arrêtés :

1. Arrêté relatif à l'indemnisation des trajets scolaires pour les enfants domiciliés en dehors du village de Lignières.
2. Arrêté relatif à la modification de la convention d'organisation du Guichet Social Régional de l'Entre-deux-Lacs (GSR-EDL).
3. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 190'000.- pour l'acquisition d'un tracteur pour le service de la voirie en remplacement du véhicule Aebi.
4. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit-cadre d'engagement de CHF 400'000.- pour procéder à l'extension et au renforcement du réseau de chauffage à distance en 2025, 2026, 2027 et 2028.

Échéance du délai référendaire :

**Mercredi 5 février 2025**

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Josiane Chiffelle

La secrétaire

Ophélie Gauchat

### LIGNIÈRES



#### COMPOSITION ET RÉPARTITION DES DICASTÈRES DU CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2024-2028 ET COMPOSITION DE SON BUREAU POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025 AU 30 JUIN 2025

Présidente : M<sup>me</sup> Josiane Chiffelle  
 Vice-président : M. Fabrice Bonjour  
 Secrétaire : M<sup>me</sup> Ophélie Gauchat  
 Vice-secrétaire : M. Denis Schleppe  
 Membre : M. Cristofe Fontes de Oliveira

Dicastères	Responsables	Suppléant(e)s
Administration générale (Maison de Commune et ancien abattoir)	M <sup>me</sup> Josiane Chiffelle	M <sup>me</sup> Ophélie Gauchat
Enseignement et formation (collège)		M <sup>me</sup> Ophélie Gauchat
Structures d'accueil pré et parascolaires		M <sup>me</sup> Ophélie Gauchat
Culture, sports et loisirs (parcs publics et places de jeux)		M. Cristofe Fontes de Oliveira
Famille et jeunesse		M <sup>me</sup> Ophélie Gauchat
Gestion des cours d'eau	M. Fabrice Bonjour	M. Denis Schleppe
Protection de l'environnement		M. Denis Schleppe
Agriculture (pâturages et métairies)		M. Denis Schleppe
Sylviculture		M. Denis Schleppe
Promotion et économie d'énergies (chauffage à distance)		M. Denis Schleppe
Églises et affaires religieuses (temple)	M <sup>me</sup> Ophélie Gauchat	M. Cristofe Fontes de Oliveira
Prévention et promotion de la santé		M <sup>me</sup> Josiane Chiffelle
Sécurité sociale (aide sociale et prestations aux retraités)		M <sup>me</sup> Josiane Chiffelle
Cimetière		M. Cristofe Fontes de Oliveira
Finances, impôts, patrimoine financier et promotion économique		M <sup>me</sup> Josiane Chiffelle
Police du feu	M. Denis Schleppe	M. Cristofe Fontes de Oliveira
Salubrité publique		M. Cristofe Fontes de Oliveira
Approvisionnement en eau		M. Fabrice Bonjour
Traitement et évacuation des eaux		M. Fabrice Bonjour
Aménagement du territoire et urbanisme		M. Fabrice Bonjour
Sécurité publique	M. Cristofe Fontes de Oliveira	M. Denis Schleppe
Protection civile (abri) et défense militaire (stand de tir)		M. Denis Schleppe
Travaux publics (ancien battoir) et mobilité urbaine		M. Fabrice Bonjour
Gestion des déchets		M. Fabrice Bonjour
Transports publics et tourisme		M <sup>me</sup> Josiane Chiffelle

*A votre service !*

**Tecaro** Sanitaire **Chauffage**

0848 000 105 www.tecaro.ch

## LE LANDERON

# Un concert d'exception pour la période de l'Avent



C'est dans une église bondée que quatre ensembles ont offert un programme varié dans l'esprit de Noël. Pour que cette période de l'Avent soit festive, le Madrigal avait invité l'ensemble vocal «Bleu comme la nuit», le chœur d'enfants «Le coup de Joran» et la fanfare «La Cécilienne» à participer à ce concert d'exception.

Et les festivités débutent avec Le Madrigal qui, sous la direction de John Michet, entonnent quatre morceaux (Minuit Chrétien, Un petit Roi est né, Es ist ein Ros Entsprungen et un Noël philippin avec Pasko na maman) interprétations saluées par des tonnerres d'applaudissements.

C'est ensuite au tour de l'ensemble vocal «Bleu comme la Lune» de captiver le public avec quatre interprétations (Gotta Whisper, gotta shout, Weischus dü, God rest ye merry Gentlemann, La Peregrinacion et Mary did you know), une découverte qui a engendré moultes applaudissements.

Place ensuite au chœur d'enfants «Le Coup de Joran», chapeauté de rouge et pompon blanc, de se produire avec un Noël populaire allemand «Leise rieselt des Schnee, suivi de Frieden, Pace, Paix, Pasch, Les Rois, Marie, Bons baisers de Fort-de-France», des interprétations qui ont ému le public qui a manifesté son plaisir par de forts applaudissements.

C'est au tour de La Cécilienne, sous la direction de Nicolas Gorgerat, de se mettre en place pour interpréter quatre morceaux (Arsenal, Nirodha, The Little Drummer Boy et Feliz Navidad) qui ont naturellement ravi le public, prestations fort applaudies.

Et, pour terminer ce concert, les quatre ensembles se réunissent pour interpréter «Lettre à l'enfant et Stille Nacht/voici Noël». Le public ravi est invité à se joindre aux ensembles pour entonner le Voici Noël avec en plus une surprise d'ensemble hors programme. Un merveilleux moment de communion dans un plaisir partagé que le public a applaudi à tout rompre.

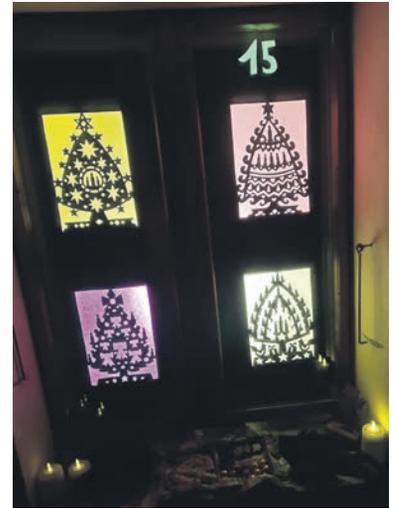
Quelle riche idée de la part du Madrigal d'avoir ainsi donné joie et plaisir avec ce concert d'exception. Merci à eux et à tous les ensembles qui se sont mobilisés à cette occasion. CP

## CRESSIER

# Bravo pour avoir illuminé le village

Petits et grands vous avez saupoudré de magie le village de Cressier qui a brillé de tous ses feux.

Se balader sur le parcours des fenêtres de l'Avent 2024, proposé par l'ADC, valait son pesant de belles surprises. Merveilleusement illuminée et décorée, chaque fenêtre laissait deviner l'immense travail de création plein d'originalité qui donnait envie de s'attarder rien que pour le plaisir des yeux. Par votre talent, votre envie de partage, vous les participants avez apporté couleur et douceur dans le village. De plus, l'accueil chaleureux, rehaussé de vin chaud et friandises, à l'ouvertures de plusieurs fenêtres, a suscité de belles et sympathiques rencontres, de tout cœur les visiteurs ont exprimé leur reconnaissances aux hôtes généreux de ces moments inoubliables. Ralliés à la magie de décembre, les sapins de Noël, les vitrines et décorations scintillantes de la localité ont apporté leur touche de magie. L'ADC, organisatrice du grand calendrier lumineux, félicite et remercie les auteurs des fenêtres de l'Avent pour leur engagement.



Chaque jour une histoire, d'aujourd'hui ou d'antan, vécue par des habitants d'ici et de là, a été écrite et imagée sur les panneaux de l'Allée de l'église aménagée à l'intérieur de l'église et devant le temple. Se retrouver à l'époque du traîneau à cheval avec ses grelots, traversant le village au temps des Noëls blancs, ou se plonger dans les Noëls d'enfance d'une simplicité apportant davantage de joie, a soulevé émotion et moult échanges de souvenirs. Vouloir faire plaisir aux autres, n'est-ce pas la magie de Noël?

GC

**DÉGUSTATION DE VIN NON FILTRÉ**

10H30 - OUVERTURE DU VILLAGE DES VIGNERONS  
DÈS 12H - FOOD CORNER & BAR  
12H30 - DIFFUSION DE LA DESCENTE DU LAUBERHORN SUR ÉCRAN GÉANT  
17H - CLÔTURE

FC. LIGNIÈRES

**SAM 18.01.2025**

SALLE DE LA GOUVERNIÈRE LIGNIÈRES

Entrée CHF 15.-

**À L'AFFICHE**

**SARAH BERNHARDT - LA DIVINE**  
DI 12 JANV. À 17H  
MA 14 ET VE 17 JANV. À 20H30

**EN FANFARE**  
ME 8, VE 10, SA 18 ET DI 19 JANV. À 20H30

**MUFASA : LE ROI LION**  
SA 11 ET DI 12 JANV. À 14H

**NOSFERATU**  
SA 11, DI 12, ME 15 JANV. À 20H30 EN VF  
DI 19 JANV. À 17H EN VOST

**PROCHAINEMENT**

**VINGT DIEUX**  
BETTER MAN - L'HISTOIRE DE ROBBIE WILLIAMS  
AUTOUR DU FEU  
UN OURS DANS LE JURA  
LES COURAGEUX  
LA CHAMBRE D'À CÔTÉ

[WWW.CINE2520.CH](http://WWW.CINE2520.CH)

**RVG**  
Energies Renouvelables Sàrl

**Pompe à chaleur**  
Capt. solaire Th et PV  
Eaux pluviales  
A votre service  
Depuis 1982  
2073 Enges  
[contact@rvg-energies.ch](mailto:contact@rvg-energies.ch)  
[contact@rvg-conseils.ch](mailto:contact@rvg-conseils.ch)  
078 711 64 46

L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982



## ENTRE-DEUX-LACS

### Camp de printemps pour les 6<sup>e</sup> à 10<sup>e</sup> Harmos

**Je ne sais pas ce qu'il en est de vous, mais pour ma part les camps vécus dans ma jeunesse m'ont laissé quantité de merveilleux souvenirs.**

Et plus que cela, plusieurs camps ont déposé (ou ont fait grandir) en moi des valeurs qui sont encore aujourd'hui présentes et importantes dans ma vie: le respect de l'autre dans sa différence, la joie dans les choses simples vécues en collectivité, l'amitié, la bienveillance, le partage, l'entraide, ...

De plus, dans ces périodes particulièrement sensibles que peuvent être la préadolescence et l'adolescence, les camps m'ont donné la possibilité d'approfondir ma compréhension du regard de Dieu sur moi. Un regard toujours aimant et concerné par ce que je vis de joyeux ou de difficile.

Le regard: ce sera le fil rouge de notre camp de printemps qui aura lieu du 23 au 26 avril 2025. Quel est notre regard sur nous-même et sur les autres ou notre environnement? Comment considérons-nous le regard de Dieu sur nous? Voilà des questions que nous aborderons lors de ce camp au travers du thème « Active ta Super Vision ».

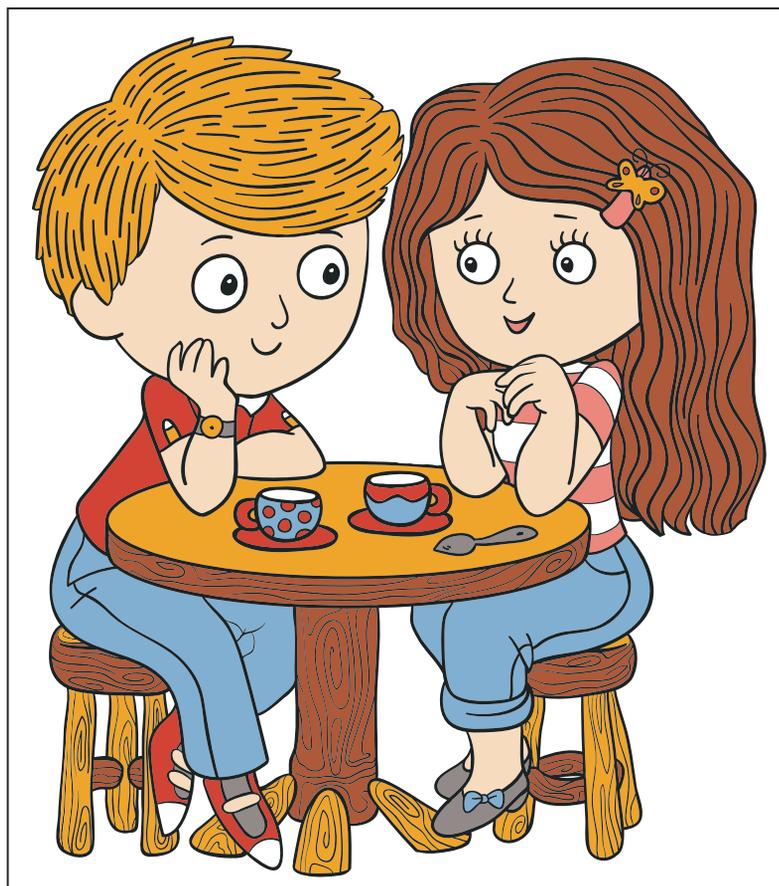
Au programme de cette nouvelle édition, un joli mélange de sport, d'activités artistiques, de raid aventure, de soirées variées, de jeux de nuit, de chants et de partages autour de la foi. Ce camp sera ainsi une occasion de vivre des moments de fun, de rire et d'échanges favorisant de belles relations.

Vos enfants de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> Harmos sont donc invités à participer à cette aventure. Vous trouverez toutes les informations sur le flyer ci-contre ainsi que sur le site de la paroisse [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch).

Fanny Ndong, Coordinatrice de l'enfance, 078 728 88 31.

## Jeux des 10 différences

Solution en page 14



## SAINT-BLAISE – HAUTERIVE

### Inauguration du temple restauré Sous des applaudissements

**Le dernier acte officiel et majeur des communes de Saint-Blaise et d'Hauterive, propriétaires du temple de Saint-Blaise, a eu lieu le mercredi 18 décembre passé en fin d'après-midi, en présence d'un public qui occupait toutes les places disponibles dans l'édifice. La cérémonie était présidée par Claude Guinand, conseiller communal de Saint-Blaise.**



De style gothique, ce temple est considéré comme un des plus beaux sanctuaires du Pays de Neuchâtel. Après 30 mois de travaux, le bâtiment, visible dans le paysage depuis plus de 1'000 ans, apparaît désormais plus beau qu'avant.

Les travaux de rénovation ont été menés par 32 entreprises, la plupart implantées dans la région. La toiture, les façades, le beffroi, les cloches, le coq, les installations électriques dont le chauffage, les équipements intérieurs et le parvis ont été l'objet de restauration. Le coût de l'ensemble des travaux avait été estimé à CHF 2'950'00.00. Il a été tenu. Des subventions cantonales et fédérales de l'ordre de CHF 600'000.00 ont été accordées.

Silas Liechti, architecte au sein du bureau MSBR Nouvelle génération SA, de La Chaux-de-Fonds, qui a mené la restauration, a précisé que l'aboutissement fut un travail d'équipe en saluant le savoir-faire des entreprises engagées dans les travaux de rénovation.

Christian de Reynier, archéologue du bâti à l'Office cantonal de la protection du patrimoine bâti et immatériel, a rappelé l'histoire du temple considéré comme un monument historique indéniable placé sous la protection de la Confédération et du Canton.

Majoritairement utilisé à des fins culturelles, Jonathan Thomet, président de la Paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs, et la pasteur Delphine Collaud, ont remercié les communes de Saint-Blaise et d'Hauterive et tous les acteurs impliqués dans cette rénovation si bien réussie.

Le public a fortement applaudi pour exprimer sa satisfaction aux artisans de cette réalisation.

Répétition de l'histoire: en vertu de la Convention de fusion « *les bâtiments inscrits au patrimoine administratifs, telles les églises, sont repris par la Commune de Laténa.* » Ainsi, les habitants de la Commune de la Tène (Marin-Epagnier s'étant séparés, il y a quelque 50 ans de Saint-Blaise et d'Hauterive), se retrouvent de nouveau copropriétaires du temple de Saint-Blaise. L'histoire se répète dit-on...

CZ



Une soirée au  
**coin du feu...**  
Attention!



**ECAP**  
Neuchâtel  
Établissement cantonal  
d'assurance et de prévoyance

[www.ecap-ne.ch](http://www.ecap-ne.ch)

**Label-dermo**  
L'art à  de peau

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de mon cabinet de dermopigmentation médicale dans le vieux bourg du Landeron. En tant que spécialiste de la pigmentation réparatrice, je propose mes services pour aider des patients à retrouver confiance en eux après des interventions chirurgicales, des traitements médicaux ou des accidents. Mes services incluent, entre autres :

- Reconstruction en 3D de l'aréole mammaire
- Correction des cicatrices, brûlures ou vitiligo
- Pigmentation des sourcils poils à poils ou capillaire en cas d'alopecie.

Anne Durrant-Cardis Ville 8 2525 Le Landeron +41 79 437 03 03 [contact@label-dermo.com](mailto:contact@label-dermo.com)

[www.label-dermo.com](http://www.label-dermo.com)

## LIGNIÈRES

# Le Conseil communal enfin au complet

Le 19 décembre, lors de son ultime séance de l'année 2024, le législatif de Lignières, présidé par Michaël Wälchli, a nommé un élu de la liste PLR pour occuper le dernier fauteuil de l'Exécutif resté vacant depuis décembre 2023. De plus, tous les points de l'ordre du jour ont été acceptés.



photo du CC formé de: Josiane Chiffelle, Cristofe Fontes de Oliveira, Ophélie Gauchat, Denis Schleppei, Fabrice Bonjour

Pendant une année, l'exécutif ne comptait que quatre membres et s'est réparti les tâches. Du renfort est enfin arrivé avec la nomination de Cristofe Fontes de Oliveira, 34 ans, militaire professionnel à l'armée. Résident à Lignières depuis deux ans, marié et père de deux filles, le nouveau conseiller communal s'était donné un temps de réflexion avant de s'engager en politique. D'abord élu en cours de route au législatif, il a siégé et s'est forgé une opinion. Devenu membre du Conseil communal, Cristofe Fontes de Oliveira se voit confier les dicastères suivants: Sécurité publique - Protection civile (abri) et défense militaire (stand de tir) - Travaux publics (ancien battoir) et mobilité urbaine - Gestion des déchets - Transports publics et tourisme.

### Indemnisation des trajets scolaires pour les enfants domiciliés en dehors du village de Lignières

Après l'étude de différentes options, le CC a opté pour un principe d'indemnisation, sans objection de la CF ni des parents d'enfants concernés. Validé ce principe est soumis à une réglementation qui a la teneur suivante: Pour les élèves scolarisés à Lignières (1<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année) domiciliés à plus de 2,5 km de l'école, un trajet aller / retour par jour effectif d'école est pris en charge par élève selon le barème appliqué par le Service cantonal des contributions pour les frais de déplacements professionnels. La même réglementation s'applique pour les élèves scolarisés au Centre des Deux Thiellles (C2T) au Landeron (9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année) domiciliés à plus de 2,5 km d'un arrêt de bus. L'indemnité est versée deux fois par année, (31 décembre et 31 juillet). Pour l'année scolaire 2024-25, ce sont 5 enfants du Collège de la

Gouvernière qui sont concernés par cette réglementation (1 domicilié à la Combe du Sapin, 2 aux Tilleuls, 2 au Vallon). Et s'agissant des élèves scolarisés au C2T, ils sont 3 à répondre aux critères d'indemnisation (1 domicilié à La Combe du Sapin, 1 au Jorat, 1 à l'Etoile). En conséquence, le barème pratiqué incombe à la commune une charge de 7'250.40 francs. Il va de soi que cette prise en charge évoluera selon les arrivées /départs des familles dans le village, ainsi qu'en fonction des enfants en âge de scolarité. La vie familiale et professionnelle a profondément évolué, habiter en dehors du village et concilier vie professionnelle avec les horaires scolaires et les activités extra-scolaires des enfants est une difficulté dont le Conseil communal est bien conscient. C'est pourquoi il entend montrer son soutien et sa reconnaissance aux efforts consentis. D'autre part, la commune finance depuis peu l'intégralité des frais de l'abonnement Onde verte des élèves scolarisés au C2T.

### Guichet Social Régional de l'Entre-deux-Lacs (GSR-EDL)

La modification de la convention d'organisation n'a soulevé aucun commentaire.

### Achat d'un tracteur pour le service de la voirie

Le transporteur Aebi, acquis en 2009 pour un montant de 198'000 francs, ayant été fortement sollicité, complètement amorti depuis 2021 sur le plan comptable, attaqué par la rouille, est à bout de souffle malgré les réparations et l'entretien qui ont coûté 43'000 francs ces 5 dernières années. De plus il devrait être présenté au prochain contrôle technique. Fort de ce constat, le CC et le service de voirie admettent qu'il est judicieux de remplacer ce véhicule par un tracteur muni d'accessoires offrant une polyvalence plus élargie. Le nouveau tracteur doit nécessairement avoir une puissance entre 130 et 145 CV minimum, être équipé de pelle à matériaux légers, fourche à palettes, benne 3 points, chaîne à neige, lame à neige, chargeur frontal, pour l'entretien des routes et des chemins, pour le déneigement ou encore pour les petits travaux forestiers. L'équipement salage, ayant fait l'objet d'une analyse parallèle, est écarté, la commune a acquis dernièrement, dans le cadre de sa compétence financière, une saleuse de nouvelle génération. Au niveau environnemental des investigations ont été menées, il s'avère toutefois que les véhicules électriques disponibles sur le marché ont une puissance insuffisante et une autonomie problématique. Finalement, l'offre d'un garage de la région englobe le véhicule et ses accessoires pour un prix de 190'000 francs représentant le crédit soumis. La reprise estimée à 20'000 francs, prévue pour le tracteur Aebi, sera portée en déduction de l'investissement consenti.

### Crédit de 400'000 francs pour procéder à l'extension et au renforcement du réseau de chauffage à distance en 2025, 2026, 2027 et 2028

Depuis 2021, la commune enregistre une importante recrudescence de demandes de raccordement au chauffage à distance (CAD). Cette évolution résulte de l'augmentation des coûts des énergies fossiles, la prise de conscience de la population de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'obligation à demeure de disposer d'un système de chauffage utilisant de l'énergie renouvelable. Aujourd'hui, plusieurs raccordements sont en cours et/ou devront être réalisés tout prochainement, d'autres projets encore en discussion, ne sont pas encore aboutis à ce jour. Ce crédit-cadre de 400'000 francs porte sur 4 exercices et le principe de son adoption est pour rappel en vigueur depuis 2014. Les nouveaux raccordements à réaliser par l'entremise de ce crédit-cadre permettront de densifier le réseau conformément aux recommandations du plan directeur du CAD et s'inscrivent pleinement dans les objectifs visés du plan communal des énergies, rapporte le CC qui spécifie que le CAD est un compte auto-porteur, les investissements accordés n'auront pas d'incidence sur le ménage communal.

### Communications du Conseil communal

Sécurité publique - le radar pédagogique posé durant un mois dans différentes zones 30 km/h du village, a cerné près de 99% de véhicules respectant la limitation de vitesse mis à part un record de 60km/h la nuit au temple. La vitesse a tendance à être plus rapide à la sortie qu'à l'entrée des zones. Sur 8400 véhicules contrôlés 37 roulaient à plus de 40km/h.

Police du feu et salubrité publique - en raison de quelques soucis, le programme Ecaprev proposé par l'ECAP est bloqué, les visites de la police du feu se feront selon l'ancien système stylo-papier.

Protection civile (abri) et défense militaire (stand de tir) - Les chambres de résonance, aménagements permettant de calculer l'impact de la balle sur la cible - doivent être changées. Dans le passé la sté de tir assumait l'entretien de ces chambres, ce ne sera plus le cas. Le coût devra être réparti entre les 3 communes, Le Landeron, Cornaux et Lignières, signataires de la convention d'utilisation du stand de tir.

Approvisionnement en eau - Le projet de la ville de Neuchâtel, Grand Chaumont, vise à raccorder en eau potable une partie de Chaumont en passant par Enges. Or Lignières approvisionne déjà les hauts de Enges-Lordel par sa conduite des Prés et envisage de relier sa conduite au nouveau projet de la ville. Une opportunité qui apportera une 2<sup>e</sup> solution de secours en cas de pénurie d'eau ou d'eau bactérienne. Le crédit d'étude du projet suivra.

Traitement et évacuation des eaux – Grâce à une bonne maîtrise des frais d'entretien, les comptes du Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux du Landeron, Lignièrès, La Neuveville et Nods, seront en dessous du budget. Est toujours en attente le planning concernant le projet de raccord de Douanne-Gléresse-Plateau de Diesse

Aménagement du territoire et urbanisme - Le parc Chasseral prévoit cette année des journées sans voiture, 4 samedis en fin de mois, notamment le jour de la désalpe. Des navettes seront mises en place à partir du centre TCS pour se rendre à Chasseral alors que d'autres assureront le lien entre la route principale et les métairies, a fait part Denis Schleppe.

Quartier Sasselet - Marquage et signalisation sont prévus au printemps. Aînés - 62 personnes autorisées y ont participé au Noël des aînés. Budget communal 2025 - son report est dû à une surcharge de travail, notamment en raison du développement de la zone sportive, fait savoir Ophélie Gauchat.

Zone sportive et de détente - à ce propos, la présidente Josiane Chiffelle confirme l'aboutissement du projet qui a d'ailleurs été apprécié et admis par le mécène. La version définitive du projet sera présentée ce mois-ci aux élus et ensuite aux sociétés locales. Le crédit de réalisation ainsi que l'acceptation du don seront soumis à la séance extraordinaire du Conseil général, le 20 février prochain. En collaboration avec la CF, la commune a élaboré un contrat de donation lequel sera transmis à l'avocat du mécène pour accord.

D'un autre ordre, la présidente confirme: - les rencontres de travail mensuelles durant ce premier semestre, entre le Consortium et le comité de pilotage et se rapportant à l'assainissement du Collège de la Gouvernière, - le remplacement de la plateforme ECHO par le logiciel eSéances à propos de la gestion des séances du CG, - l'engagement de Jean-Claude Othenin-Girard qui remplacera début mars Laurent Winkler à la direction du C2T.

En conclusion, et au nom du Conseil communal, Josianne Chiffelle remercie tous les acteurs de la commune tant au niveau administratif, voirie, accueil parascolaire, conciergerie, ainsi que les membres du CC et les élus, les sociétés et clubs locaux, à qui elle présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025. Le président Michaël Walchli joint ses souhaits avant de clore la séance.

GC

## CORNAUX

### Un concert des élèves en guise de cadeau de Noël

**Judi 19 décembre, les élèves de Cornaux avaient donné rendez-vous à leurs parents à l'Espace Ta'tou pour un petit concert afin de célébrer Noël et la fin de l'année.**

Sur scène, les classes de l'école primaire se sont succédé pour interpréter des chants hivernaux, accompagnés de divers instruments à percussion, mais aussi pour réciter des poésies, devant un public ravi. A l'issue du spectacle chaudement applaudi, les familles ont dégusté un bon bol de soupe aux légumes et des douceurs confectionnés par les élèves. Une très belle façon de terminer l'année civile avant les vacances bien méritées.

IN



**EMERY** Ecoute  
Respect  
Disponibilité  
Pompes Funèbres

*Notre écoute pour  
comprendre les attentes*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

A ne pas manquer au

**Restaurant  
Camping de Lignièrès**

**LES MENUS DE GRAND-MAMAN**

**tous les dimanches à midi  
de janvier à mars**

**ainsi que notre carte d'hiver**

**Sur inscription : 032 751 46 17**

Chemin du Grand-Marais 3 - 2523 Lignièrès

#### Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur  
échafaudages à disposition  
Marmoran – volets – pose de sols

**078 660 03 41**

#### Cabinet ELSA

**REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE**  
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,  
massages articulaires, sportifs,  
relaxant, anti-cellulite et Reiki



**Elsa Gonçalves**  
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel  
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel  
(également présente au Val-de-Travers)



**SAISON 2025 et SUIVANTES  
CHERCHE**

**1 ou 2 CAISSIER(E-S) à TEMPS PARTIEL**  
Du 15 mai au 15 septembre 2025

Connaissances informatiques  
indispensables

Envoi de vos documents  
uniquement par courriel  
piscinedulanderon@gmail.com



CAFE THEATRE  
**LA TOUR DE RIVE**  
LA NEUVEVILLE

**Café-Théâtre de la Tour de Rive ELVETT**  
Samedi 11 janvier 2025 à 20h30



### Electro-pop-soul

Comme un écrin pour la voix puissante de **Lyn M**, cette nouvelle formation retourne à ses premiers amours, la soul, le blues, le gospel mais toujours en recherche d'innovation grâce aux productions lumineuses d'Alain Frey.

Lyn M, la chanteuse du groupe, a depuis longtemps eu envie de travailler avec des voix. Elle choisit aujourd'hui pour l'accompagner deux jeunes chanteuses du groupe Les Lunes, Chloé Baumgartner et Capucine Mugnier. Puis, pour donner encore plus de profondeur aux textes et aux voix, Gaspard Sommer est sélectionné pour sa créativité et sa voix également. Ce dernier invente l'aspect électronique et analogique. A côté, pas loin de la batterie d'Alain Frey, c'est un piano à queue qui est là, dirigé par l'habile pianiste et chanteuse Soraya Berent.

Il est conseillé de réserver vos places pour ce premier concert 2025 mais également pour le spectacle suivant avec Gabriel Tornay (mentaliste) et le concert de Michael von der Heide.

Toute l'équipe de bénévoles du Café-théâtre de la Tour de Rive souhaite à **TOUS** une belle année 2025 pleine de divertissement et de bonheur partagé.

## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes**  
**Chaque vendredi**

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

### ENTRE-DEUX-LACS

**Théâtre, Ety H. «La flamme d'une âme», 18 janvier** à 20h15 à Montmirail. Plus d'info sur le site de la paroisse ou celui de Montmirail.

### Semaine de l'unité des chrétiens

«**Les chrétiens du Japon**», **jeudi 23 janvier** à 20h au Centre paroissial de Cressier, conférence du pasteur Raoul Pagnamenta.

### Etudes bibliques sur l'Apocalypse

«**Fondé sur le passé, le livre de l'Apocalypse nous parle d'aujourd'hui et demain**».

C'est l'apocalypse! Pas une semaine ne passe sans de nouvelles catastrophes liées aux guerres actuelles ou au dérèglement climatique, souvent qualifiés de situations apocalyptiques. Pourtant le mot apocalypse signifie littéralement «loin de ce qui est caché». Ainsi, et justement très loin de nous parler froidement des catastrophes passées, actuelles et à venir, le dernier livre de la Bible nous en révèle les pourquoi? et met en lumière nos responsabilités. Fondé sur l'œuvre rédemptrice de Jésus, l'Apocalypse ne se focalise pas uniquement sur des situations douloureuses.

Ce livre exceptionnel nous dévoile un avenir glorieux pour l'ensemble de la création, ainsi que pour celles et ceux qui refuseront de suivre l'Antichrist et son gouvernement mondial. Les dizaines de prophéties bibliques, accomplies et incontestables, nous engagent à prendre au sérieux, celles qui sont dévoilées dans l'Apocalypse et nous encouragent à suivre paisiblement le Bon Berger.

Depuis plus de 50 ans, le pasteur Pierre Amey commente régulièrement ce livre fascinant, c'est pourquoi nous vous invitons chaleureusement les mercredis 29 janvier, 5 et 12 février, de 20h à 21h30 au Centre paroissial de Cressier. Soyez toutes et tous les bienvenus!

**Théâtre Terre Nouvelle «Un compagnon plus que parfait»**, Comédie en 3 actes de Sylvine Ferrandis

**31 janvier et 1<sup>er</sup> février** à 20h15 **et 2 février** à 17h au temple du Landeron.

Prix 18.- adultes et 8.- (jeunes jusqu'à 16 ans).

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site [www.entre-2lacs.ch](http://www.entre-2lacs.ch) - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

#### Dimanche 12 janvier

10h00 Culte unique, au temple de St-Blaise, d'adieu de la pasteur Delphine Collaud et envoi de Timothée Berger pour sa première mission de pilote à la MAF. Ce culte sera suivi d'un apéro d'initiation au foyer.

Garderie et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### Saint-Blaise:

##### Chaque lundi

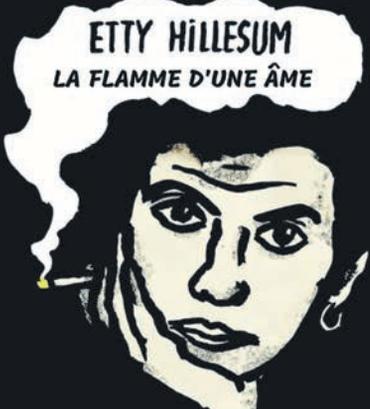
**Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

##### Mardi midi

**Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires)** – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9<sup>e</sup> Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).



**ETTY HILLESUM**  
**LA FLAMME D'UNE ÂME**

**18 jan** 20H Théâtre à Montmirail/Thielle  
**Ety H. «la flamme d'une âme»**  
avec Angélique BOULAY & Mourad BERRENI – Paris  
Bord de plateau après le spectacle (échanges public -artistes)  
Adulte : 25.-. AVS/Al/ Carte Caritas : 20.- Etudiant : 15.-  
Réservation : [syloupam@gmail.com](mailto:syloupam@gmail.com)

**02 fév** 10H Culte à St-Blaise au temple protestant  
**Ety H. «Rester des Vivant.e.s»**

**14 fév** 20H Conférence à Montmirail/Thielle  
**«Vie et œuvre d'Ety Hillesum»** :  
un témoignage lumineux dans une période sombre du XX<sup>e</sup> siècle». Avec Pierre BÜHLER, théologien

L'Atelier du Ruau montmirail éren  
Espace d'expression collectif

## Mardi 14 janvier

**MCR (Mouvement chrétien des retraités) « L'Héritage »**, à 14h15 dans la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Contact: Françoise Vouga, 032 753 71 68; francoise.vouga@gmail.com

## CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

### Cressier:

#### Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

## LIGNIÈRES-LE LANDERON

### Lignièrès:

#### Dimanche 12 janvier

9h30 Transport depuis l'église pour le temple de St-Blaise.

## L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

## CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

### Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## Samedi 18 janvier

09h00-11h30 Catéchisme futurs confirmands 8H et 9H

17h00-18h30 Catéchisme 1<sup>er</sup> Pardon 5H

18h30 Messe à St-Blaise

Début semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens

## Dimanche 19 janvier

09h00 Messe à St-Blaise

10h00 Culte au Temple de St-Blaise + Prédication de l'abbé Leonardo  
*Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale ( <https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ... )*

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

### Paroisse de Cressier-Cornaux

#### Lundi 13 janvier

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Dès 10h00 Visites et communion aux malades par l'abbé Gérard

#### Mardi 14 janvier

11h00 Messe au Foyer

Dès 15h00 Ecoute et partage des fidèles avec l'abbé Gérard à la cure de Cressier

16h45 Catéchèse 6<sup>e</sup> H au Chalet St-Martin

#### Mercredi 15 janvier

10h00 Messe au home St-Joseph

#### Jeudi 16 Janvier

11h00 Messe au Foyer

#### Vendredi 17 janvier

Dès 10h30 Confessions par l'abbé Gérard à l'église de Cressier

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

### Paroisse du Landeron-Lignièrès

#### Dimanche 12 janvier

10h00 Messe interparoissiale à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### Samedi 18 janvier

17h00 Messe des défunts de la Confrérie St-Antoine à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### Dimanche 19 janvier

10h00 Messe de la Confrérie St-Antoine à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

10h00 **Célébration œcuménique au temple du Landeron**

*célébrée par la diacre Ruth Letare et l'abbé Gérard Muanda*

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 [cure.cressier@cath-ne.ch](mailto:cure.cressier@cath-ne.ch) et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 10 janvier

09h00 Messe à St-Blaise, Chapelet, confessions, écoute

#### Samedi 11 janvier

17h00 - 9h15 Catéchisme pour la Communion 6H avec Messe des Familles

18h30 Messe à St-Blaise

#### Dimanche 12 janvier

09h00 Messe à St-Blaise, Baptême du Seigneur

10h30 Messe à St-Blaise, Baptême du Seigneur

#### Mardi 14 janvier

09h00 **Pas de Messe à St-Blaise**

Secrétariat ouvert du 08h30 - 12h00

Secrétariat ouvert du 13h30 - 17h00

14h15 Mouvement Chrétien des Retraités (MCR)

#### Jeudi 16 janvier

Secrétariat ouvert du 08h30 - 12h00

#### Vendredi 17 janvier

09h00 **Pas de Messe à St-Blaise**

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jeudi de 12h-13h30:** Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)



## LA NEUVEVILLE - Au programme!



### SARAH BERNHARDT - LA DIVINE

ROMANCE DE GUILLAUME NICLOUX  
AVEC SANDRINE KIBERLAIN, LAURENT LAFITTE



1915, Sarah Bernhardt est la première star mondiale. Libre. Moderne. Divine. Excentrique. Visionnaire ... Entre légende et fantasme, Sarah Bernhardt nous confie l'histoire d'amour qui a marqué sa vie.

DI 12 JANV. À 17H  
MA 14 ET VE 17 JANV. À 20H30  
14 ANS - 1H38 - FR - 2024

### EN FANFARE

COMÉDIE DE EMMANUEL COURCOL  
AVEC SARAH SUÇO, LUDMILA MIKAËL

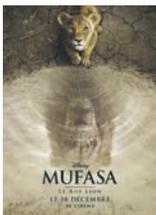


Thibaut, chef d'orchestre parisien au sommet de sa carrière, remplit des salles de concert dans le monde entier. Un jour, lors d'un examen médical, il apprend qu'il a été adopté car sa soeur et lui ne sont manifestement pas de la même famille. En revanche il découvre qu'il a un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire qui joue du trombone dans la fanfare d'une ville ouvrière du nord de la France. En apparence tout sépare les deux frères sauf leur amour de la musique et leur don pour cet art. Fils adoptif d'une famille privilégiée, Thibaut tente de réparer les injustices du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

ME 8, VE 10, SA 18 ET  
DI 19 JANVIER À 20H30  
8 (12) ANS - 1H44 - FR  
2023

### MUFASA : LE ROI LION

ANIMATION DE BARRY JENKINS



Rafiki raconte à la jeune lionne Kiara - la fille de Simba et Nala - la légende de Mufasa. Il est aidé en cela par Timon et Pumbaa, dont les formules choc sont désormais bien connues. Relatée sous forme de flashbacks, l'histoire de Mufasa est celle d'un lionceau orphelin, seul et désespéré qui, un jour, fait la connaissance du sympathique Taka, héritier d'une lignée royale. Cette rencontre fortuite marque le point de départ d'un périple riche en péripéties d'un petit groupe « d'indésirables » qui s'est formé autour d'eux et qui est désormais à la recherche de son destin. Leurs liens d'amitié seront soumis à rude épreuve lorsqu'il leur faudra faire équipe pour échapper à un ennemi aussi menaçant que mortel.

SA 11 ET DI 12 JANVIER  
À 14H  
6 ANS - 2H - US - 2024

### NOSFERATU

HORREUR DE ROBERT EGGERS

AVEC LILY-ROSE DEPP, NICHOLAS HOULT, BILL SKARSGÅRD, WILLEM DAFÖE



Nosferatu est une fable gothique, l'histoire d'une obsession entre une jeune femme tourmentée et le terrifiant vampire qui s'en est épris, avec toute l'horreur qu'elle va répandre dans son sillage.

SA 11, DI 12, ME 15 JANVIER À 20H30 EN VF  
DI 19 JANVIER À 17H EN VOST  
16 ANS - 2H13 - US - 2024

## SAINT-BLAISE

### Carrefour Vigner/RC 5

## Problématique?

La modification du parcours de la ligne 107 des bus TransN, dès la mi-décembre passée, pour desservir le secteur des Champs-Montants, à Marin, a nécessité la création de deux nouveaux arrêts de bus « St-Blaise - Centre » sur la RC 5 en face de l'Hôtel communal.



A cette fin, les nouveaux arrêts ont été aménagés en conformité à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Ils sont donc surélevés pour faciliter l'accès dans les trolleybus.

Or, l'été passé, le Conseil communal de Saint-Blaise a mis en application un nouveau plan de circulation détournant tout le trafic automobile montant du chemin du Verger sur la rue de Vigner sans avoir probablement pu tenir compte de l'installation de l'arrêt nord du bus 107 qui se trouve à une vingtaine de mètres du carrefour Vigner/RC 5. Le carrefour Vigner RC/5 est ainsi devenu un « point chaud » du réseau routier de Saint-Blaise bien que des balises de guidage aient été installées (photo) pour signaler aux véhicules la partie surélevée de l'arrêt de bus. Un passage pour piétons utilisé par de nombreux écoliers pour accéder au sous-route menant à la rue de la Musinière rend encore l'endroit complexe.

La réouverture du trafic routier du chemin du Verger dans le sens sud-nord pourrait contribuer à diminuer les embarras au bas du chemin de Vigner qui s'accroissent encore lorsqu'un bus TransN marque l'arrêt.

CZ



## CORNAUX

### Société de développement



Les membres du comité de la société de développement vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ils souhaitent aussi remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé au calendrier de l'Avent. Cette édition 2024 a permis une fois de plus, de découvrir de grands talents de créations artistiques dans ce village. Elle a aussi créé de sympathiques moments de rencontre durant ces longues soirées de décembre. Thé, soupes, vin chaud accompagnés de gâteaux et de biscuits ont réchauffés les cœurs et les corps. Un tout grand bravo à tous pour ce magnifique succès. En avant pour de nouvelles aventures!

Photo: Daniel Michon

Il est encore possible de consulter les photos de toutes ces créations sur le site: [sdcornaux.ch](http://sdcornaux.ch)

## CORNAUX

### Un réveil en musique le 25 décembre

Le matin de Noël, c'est au son de la fanfare de l'Union que le village de Cornaux s'est réveillé, comme le veut la tradition. Douceur et soleil ont accompagné cette aubade bien appréciée de tous.

Comme chaque année, une partie de la fanfare de l'Union ainsi que quelques fidèles renforts ont parcouru les rues du village, le 25 décembre, en interprétant des mélodies de Noël, sous les applaudissements des habitants de Cornaux. Les plus courageux d'entre eux se sont rendus dans les rues, alors que les plus frileux ont félicité les musiciens depuis leurs fenêtres. Une belle tradition qui dure depuis bientôt 15 ans et qui plait toujours autant.

IN



Design et performance  
à la perfection  
Le Kia EV6 entièrement électrique

**KIA**  
Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

**Storrer Automobiles Sàrl**  
La qualité avant tout !



1<sup>er</sup> vin suisse de l'année

**NON FILTRÉ**  
Neuchâtel

**50**  
ANNÉES  
1975-2025

**15 JANVIER 2025**

ANCIEUX ABATTOIRS  
LA CHAUX-DE-FONDS

INFORMATIONS

SWISS WINE  
**NEUCHÂTEL**

[NEUCHATELNONFILTRE.CH](http://NEUCHATELNONFILTRE.CH)

Suisse. Naturelement.



## Optez pour un chauffage efficace.

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.



viteos.ch/pompe-a-chaaleur

Pompe à chaleur

### Vos avantages

- Économique et durable
- Projet clé en main
- Large choix de produits
- Prix compétitif



viteos

La première aide auditive alimentée par l'IA / Réseau Neuronal Profond

**PHONAK** Premium Reseller

**Aux meilleurs prix de la région !**

## AUDITION DU LAC

Rue de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel

**032 724 55 66**

info@auditiondulac.ch  
www.auditiondulac.ch

Michel Haenger  
Audioprothésiste indépendant avec brevet fédéral et +30 ans d'expérience

**Stoppa** Fils SA  
PLÂTRERIE - PEINTURE  
NEUCHÂTEL • MARIN



## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Il y a 25 ans et quelques jours

### La tempête « Lothar » semait le chaos dans notre région



**Le 26 décembre 1999, à quelques encablures de l'an 2000, considérée comme un fait météorologique exceptionnel du 20<sup>e</sup> siècle, la tempête « Lothar » avait frappé notre région soulevant le lac de Neuchâtel par des embruns généralisés. Elle avait provoqué de nombreux dégâts en Europe: de Brest à Munich.**

Pendant une bonne heure, entre 11h15 et 12h15, cet ouragan avait littéralement soulevé le lac comme lors des coups de joran qui peuvent survenir en été. L'Observatoire cantonal de Neuchâtel a relevé le début de la tempête le 25 décembre déjà avec des

pointes de 85 km/h entre 16 et 17h. Elles atteignaient 115 km/h le 26 décembre à 11h30. Le vent fort a duré qu'au 27 décembre où il soufflait encore à 83 km/h à 3h30.

L'échelle de Beaufort, qui quantifie la vitesse des vents, qualifie une vitesse de vent de 115 km/h de violente tempête. Elle ajoute que les effets observés sur terre sont des arbres déracinés et des dégâts structurels considérables.

Si, en Suisse, «Lothar» a causé la mort de 14 personnes et a jeté au sol 14 millions de mètres cubes de bois (211'000 mètres cubes dans le Canton de Neuchâtel), notre région n'a heureusement pas été affectée par des dégâts majeurs. Toutefois, on y a relevé:

- Des voiliers déposés sur terre renversés dans les ports de Saint-Blaise (photo) et du Landeron.
- La toiture d'un bâtiment destiné à l'hivernage des planches à voile soufflée au port de Saint-Blaise.
- Les poteaux de la ligne électrique ravitaillant le hameau de Frochaux brisés vers le Maley.
- Des toitures décoiffées en nombre dans la Ville du Landeron, au temple et à l'église catholique de Saint-Blaise,
- Des parties de forêts dévastées au-dessus du Maley, dans le secteur de l'Eter entre Frochaux et Lignièrès et sur la Crête de Chaumont.

Dans le Seeland bernois, près de Treiten, une forêt a été complètement rasée par les souffles.

Les tempêtes, voire les orages violents, sont heureusement rares dans la région de l'Entre-deux-Lacs. On se rappelle la tempête de grêle du 15 août 1970: 10 blessés, des centaines de vitres cassées et les cultures hachées; le puissant orage du 22 juin 2021, où Cressier fut touché par une gigantesque crue du Ruhaut qui a provoqué d'importants dégâts dans le village sans faire heureusement de victimes.

Claude Zweiacker